

SUBMERSION MARINE AUX PORTES EN RÉ : ADAPTATION À LA MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER. COMMENT HABITER L'ÎLE EN 2100?

Digues, déconstruction, dépolderisation, économie locale, gouvernance insulaire vs continentale

Ré la Blanche ou Île de Ré est une des quatre îles de Charente - la plus au nord. Elle fût nommée ainsi non pas en raison de la symbolique liée à la pureté mais bien de son potentiel si convoité pour y produire du sel - seul moyen de conserver les aliments. Le mot salaire est directement hérité de la pratique salicole puisque les sauniers étaient payés en sel. Le village des Portes en Ré est le bourg le plus au nord sur l'île de Ré. Il constitue l'aboutissement de la traversée de l'île le long de son unique et sinueuse départementale 735. C'est une des quatre communes disposées autour d'une mer intérieure appelée le Fier d'Ars ; formant ainsi le canton nord de l'île. La configuration passée et actuelle du site résultent de l'érosion très active - à l'origine des paysages naturels contemporains de l'île - mais aussi de l'appropriation de l'espace par l'homme qu'il cultive sous diverses formes : ostréiculture, conchyliculture, saliculture, viticulture et maraîchage laissant apparaître un paysage totalement transformé par l'homme mais organisé selon le rythme des marées. Depuis le XI^{ème} siècle, il y a eu de nombreuses prises sur la mer pour répondre aux besoins de la culture du sel. Ces polders sont des marais salants qui ont fait la richesse de l'île et qui contribuent aujourd'hui encore à rayonner par ses pratiques ancestrales tout comme ses exportations. Au total c'est 2 400 hectares de marais salants divisés en quatre communes qui sont possiblement menacés en raison de leur faible topographie. En effet, les reliefs de la commune s'échelonnent entre 25cm pour les marais comme 17 mètres pour le point culminant. Ces marais salants constituent une biodiversité si riche qu'une partie d'entre eux est classée réserve naturelle, propriété du Conservatoire du Littoral sous la direction de la LPO. En effet l'île est à mi-chemin des grandes migrations de l'avifaune et le Fier constitue pour eux un véritable garde-manger. Ces marais salants seront les premiers à disparaître si l'on en croit les modélisations et projections à l'horizon 2100. Après viendront les terres légèrement plus hautes là où se trouvent le golf, les équipements communaux (campings, terrains de sport...), les terres maraîchères et les anciens marais salants aujourd'hui construits, faisant place à un urbanisme de charmantes résidences secondaires. Habitats de «prestige» car pour une villa comme pour une simple maison de saunier, le prix de l'immobilier frise, rivalise et dépasse celui de la capitale. La pression foncière est vertigineuse puisque le prix au mètre carré s'échelonne entre 5 000 et 12 000 euros pour un territoire qui peine à sortir la tête de l'eau.

Les lignes de défense à ce jour actives, répondent topographiquement à l'image de courbes de niveaux. L'enjeu agricole, protégé par des digues de premier rang est très certainement le premier à subir des aléas de submersion. Les conséquences économiques d'une submersion impacte tous les corps de métiers et domaines

d'exercices comme la tempête Xynthia nous l'a si bien démontré ce dernier 28 Février 2010. Les digues ont rompu coupant le village de ses mobilités. L'habitat inondé c'est retrouvé sans chauffage et électricité ; les cultures ont été décimées et le sol salé pour trois années. Ce scénario catastrophe a pu présenter la vulnérabilité de ce territoire mais a révélé aussi la vraie place de l'océan et permis de retrouver la mémoire du risque, oubliée par faute d'un cadre de vie agréable, confortable et inégalable. N'oublions pas que les îles de Charente Maritime sont des stations balnéaires de premier choix et qu'elles génèrent une économie qui permet à la région continentale de se vanter d'être la première région touristique de France. En effet, le tourisme aux Portes en Ré fait écho à une économie à deux vitesses : le hors saison et la pleine saison faisant basculer la population locale de 600 à 15 000 habitants. Cette hausse estivale de la population permet de «faire vivre» une population locale riche en diversité de services touristiques. Hormis l'exportation de fleur de sel, la totalité de ce qui est produit aux Portes en Ré est consommée sur place.

La commune des Portes en Ré concentre un réel potentiel agricole, touristique et culturel. C'est en ce sens que j'aimerais pouvoir sauvegarder les atouts de cette fine portion de territoire entourée par la mer.

Mes intuitions sur cette commune s'orienteraient par un regard tourné vers l'eau. Le soucis de la submersion marine due à la montée du niveau de la mer serait donc la porte d'entrée de la réflexion. Problématique qui questionnerait l'adaptation au risque de submersion sous les angles de l'habitat, des activités agricoles et des continuités hydrauliques. Le questionnement pourrait ainsi prendre vie sous cette interrogation : «Comment vivre un territoire à risque à l'horizon 2100 ?» La base de cette réflexion à ce jour est influencée par les différents modèles de projection mondiaux type «floodmap» prévoyant pour la commune des Portes en Ré une augmentation de la montée de l'eau de l'ordre de 29 à 67 centimètres d'ici la fin du siècle si toutefois cet période de réchauffement climatique se maintient sans accélération du phénomène.

Le projet étant pour moi une vision purement hypothétique du futur, j'aimerais proposer une réflexion spatiale anticipée sur le devenir incertain des territoires littoraux. Cette pensée épouserait l'angle de l'adaptation synonyme d'acceptation et de prospection. Ce qui touche actuellement le milieu insulaire donne une vision empirique du futur trait de côte continental. Réfléchir à l'échelle d'une commune de l'île de Ré pourrait être une pensée prototype à la compréhension des aménagements futurs à produire et surtout une réflexion sur l'équilibre à trouver entre usages et aménagements - sous le regard de la hausse du niveau de l'eau - permettant ainsi de composer et de concevoir les espaces littoraux de demain.